



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Lettre des services de l'État en Saône-et-Loire





# SOMMAIRE

## La Lettre des services de l'État en Saône-et-Loire

- 1 ► Visites ministérielles en Saône-et-Loire
- 2 ► Une visite officielle pour le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Chalonnais et 15 conventions «Petites villes de demain»
- 3 ► Relocalisation des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- 4 ► Les Points Conseil Budget
- 5 ► Conférence des parties 2020-2025 de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)
- 6 ► Vigilance aux arnaques et numéros surtaxés
- 7 ► Guichet unique des demandeurs d'asile de Mâcon (GUDA)
- 8 ► Accueil de deux apprentis au sein de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Saône-et-Loire
- 9 ► Les actions de la gendarmerie
- 10 ► Le dispositif du Vacci'bus
- 11 ► Réorganisation du Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire (SDIS)
- 12 ► Bilan de la rentrée scolaire 2021 en Saône-et-Loire

Lettre des services de l'Etat N°13- Octobre 2021

Directeur de la publication :  
Julien CHARLES, préfet de Saône-et-Loire

Comité de rédaction : services de l'Etat

Conception et réalisation : bureau de la communication  
interministérielle et de la représentation de l'Etat

Crédit photos : services de l'Etat.



@Prefet71

[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)



@prefet71



# 1 Visites ministérielles en Saône-et-Loire

Plusieurs ministres sont venus constater l'attractivité de la Saône-et-Loire et la vitalité de ses projets. Retour sur quelques déplacements de la rentrée.

Éric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice s'est rendu en Saône-et-Loire le vendredi 27 août. Il a visité le centre de détention de Varennes-le-Grand et a échangé avec des surveillants et détenus. Cette visite a été l'occasion d'officialiser la création d'un centre pour mineurs délinquants multirécidivistes au voisinage direct du centre pénitentiaire. Ce centre éducatif fermé (CEF) sera implanté à la périphérie du village, sur un site d'un hectare. A mi-chemin entre la prison et le foyer, le CEF est une alternative à la détention.



Le ministre délégué chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt, a passé le lundi 14 septembre en Saône-et-Loire. Un déplacement qui a débuté par la cité administrative de Mâcon où le «Centre de services bancaires Île-de-France» de la direction générale des finances publiques (38 agents) a emménagé le 1er septembre, dans le cadre du programme de relocalisation dans les territoires des services des Finances publiques. Le reste de la journée a été consacré au plan de relance. Le ministre a ainsi fait un arrêt à l'usine Massilly, qui a bénéficié de crédits destinés à accélérer son passage au «PVC-free» pour ses capsules. Il a ensuite visité l'École nationale supérieure des arts et métiers de Cluny qui a reçu des subventions France Relance pour des travaux de rénovation énergétique. Dernière étape pour Olivier Dussopt : l'entreprise Evamet au Creusot, aussi lauréate de financements.



Le jeudi 23 septembre, Jean Castex, Premier Ministre, accompagné de deux membres du gouvernement, Olivier Veran, Ministre des Solidarités et de la Santé et Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée chargée de l'autonomie auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, ont visité plusieurs sites de Saône-et-Loire lors d'un déplacement sur le thème de l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

La délégation s'est rendue à Couches et au Creusot pour rencontrer des aides à domicile du réseau associatif Aide à domicile en milieu rural (ADMR) et une personne âgée vivant encore chez elle. Les ministres ont ensuite visité l'EHPAD Saint-Antoine d'Autun.

Durant son discours à la sous-préfecture d'Autun, le Premier ministre a dévoilé un plan en faveur de l'autonomie des seniors. Ses objectifs sont de faciliter le maintien à domicile, en luttant contre la disparité des niveaux de prise en charge selon les départements notamment grâce à la hausse des salaires des aides.



## 2 Une visite officielle pour le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Chalonnais et 15 conventions «Petites villes de demain»

Le 5 juillet, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, est venue en Saône-et-Loire pour signer le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Chalonnais, le premier validé en Bourgogne Franche-Comté.

Le CRTE est un contrat intégrateur des dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, comme les programmes «Action Cœur de Ville», «Petites villes de demain» ou les Contrats de transition Ecologique (CTE).

Le CRTE bénéficie des crédits du Plan de relance.

Cette visite a également été l'occasion pour la ministre de signer les conventions « Petites villes de demain » pour 15 communes de Saône-et-Loire et leur intercommunalités, parmi les 24 lauréates du département.

« Petites villes de demain » est le premier programme phare de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), qu'elle déploie entièrement. Ce dispositif vise à accompagner la revitalisation de communes de moins de 20 000 habitants.



Parmi les départements de Bourgogne-Franche-Comté, la Saône-et-Loire a bénéficié du plus grand nombre de lauréats.

## Le Travail d'Intérêt Général (TIG) au profit de la Sécurité Routière

Le recours à la peine de travail d'intérêt général (TIG) pour venir en appui aux Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) chargés d'animer sur le terrain des actions de prévention est une démarche innovante en Saône-et-Loire, la première en France. Le développement du TIG s'inscrit dans la volonté de redonner du sens à la peine prononcée et de renforcer



Ainsi, les 31 mai et 1er juin 2021, huit contrevenants routiers suivis par le service pénitentiaire d'insertion et de probation ont effectué un stage pour réfléchir à leur rapport à la loi et à la sécurité routière.

La coordination routière de Saône-et-Loire et ses intervenants départementaux de sécurité routière ont animé plusieurs ateliers pratiques et pédagogiques : bar pédagogique, parcours alcool, lunettes virtuelles, réactiomètre et atelier témoignage d'une victime de la route.

Il s'agissait de la toute première session qui sera reconduite avec d'autres contrevenants. La prochaine est programmée en novembre.

### 3 Relocalisation des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

Relocalisation des services de la Direction Générale des Finances Publiques dans les territoires : la Direction Départementale des Finances Publiques de Saône-et-Loire accueille à Mâcon, depuis le 1er septembre 2021, le Centre de Services Bancaires Île-de-France.

Inauguré le 13 septembre par M. Olivier Dussopt, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics, ce service est installé à la cité administrative d'État de Mâcon dans des locaux rénovés.



Composé de 38 agents, le Centre de Services Bancaires Mâcon Île-de-France, fait partie des 20 services relocalisés au 1er septembre 2021 dans 19 villes. Il effectue des prestations et opérations bancaires pour la clientèle Île-de-France de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), pour laquelle la DGFIP assure la mission de préposée.



Au titre de ce dispositif, 2 500 emplois seront progressivement transférés jusqu'en 2026 dans les 66 villes sélectionnées par un comité représentatif, sur la base de critères socio-économiques prenant en compte l'accessibilité, la démographie, l'attractivité et les conditions d'accueil des agents.

La ville d'Autun a également été sélectionnée pour accueillir à compter de septembre 2023 un Service d'Appui à la Publicité Foncière.

# 4 Les Points conseil budget

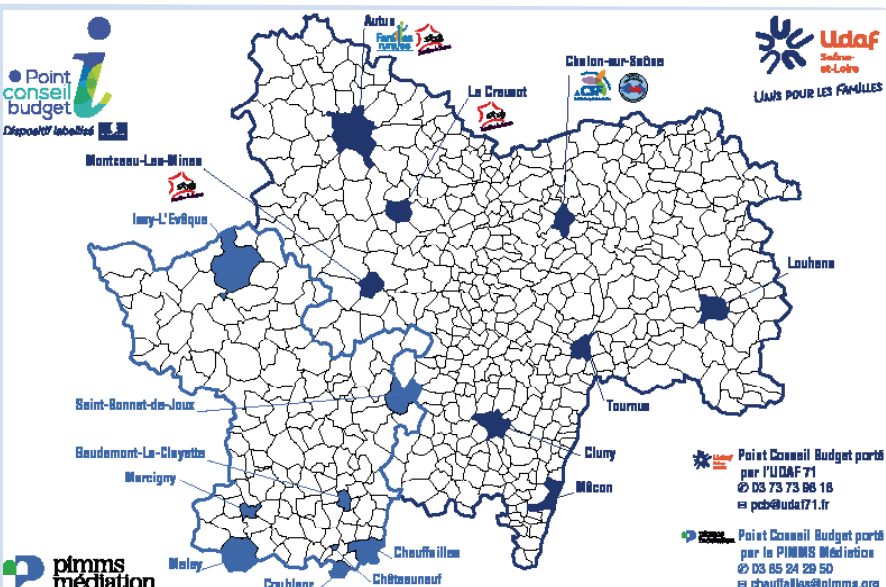
Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'un des engagements est d'investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous, et d'agir en faveur de la prévention du surendettement.

C'est dans cette optique que 4 Points conseil budget (PCB) ont été labellisés depuis 2020 en Saône-et-Loire.

Ces PCB sont des structures d'accueil inconditionnel et neutre, destinés à écouter, informer, accompagner ou orienter toute personne rencontrant des difficultés budgétaires, qu'elles soient provisoires ou régulières. Les objectifs des PCB sont de prévenir les difficultés financières, via une aide éducative budgétaire notamment. Ses services sont gratuits.

Les Points conseil budget disposent d'un réseau de partenaires sur le territoire (associations, services sociaux, acteurs publics, Banque de France, etc.) qu'ils sont en mesure de mobiliser au service des personnes. De même, ces partenaires qui connaissent aussi leur existence, peuvent conseiller aux personnes potentiellement intéressées de se rendre dans un Point conseil budget.

Trois des PCB de Saône-et-Loire sont portés par l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de Saône-et-Loire et couvrent le nord du département (1 PCB au nord-est, 1 PCB au nord-ouest) ainsi que le sud-est. Le quatrième est porté par le Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) Bourgogne du Sud et couvre le territoire du Charolais-Brionnais.



Pour trouver le PCB le plus proche, il suffit d'appeler soit :

- l'UDAF au **03.73.73.98.18**
  - le Pimms Médiation au **03.85.24.29.50** selon le lieu de résidence de la personne concernée.
- (Ci-contre la cartographie départementale qui recense les lieux d'accueil physique)

La liste des PCB est disponible sur le site [mesquestionsdargent.fr](http://mesquestionsdargent.fr)

**Vous rencontrez des difficultés budgétaires, le Point Conseil Budget (PCB) peut vous aider.**



## 5 Conférence des parties (COP) 2020-2025 de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est un établissement public administratif français à caractère national sous tutelle du ministère des Armées, doté d'une personnalité civile et bénéficiant d'une autonomie financière. Ses délégués sont présents dans chaque département.

Le vendredi 17 septembre, le Conseil départemental pour les anciens combattants, les victimes de guerre et la mémoire de la nation de Saône-et-Loire s'est réuni à la cité administrative de Mâcon, sous la présidence de Julien Charles, préfet de Saône-et-Loire. Étaient également présents le Lieutenant-colonel Cottin, délégué militaire départemental, ainsi que Mme Isabelle Vernus, Directrice des Archives départementales de Saône-et-Loire. Ce moment privilégié d'échange avec le monde combattant a été l'occasion de présenter la COP 2020-2025, ainsi que les perspectives du service pour les mois et années à venir.

A l'issue des travaux, Thomas Brugger, directeur du service départemental, a remis la médaille d'or de l'ONACVG à M. André Rety, officier de la Légion d'Honneur et ancien membre du Conseil départemental, en récompense de son exceptionnel dévouement au sein du Conseil et des associations d'anciens combattants.



Vous êtes invité par un interlocuteur inconnu à rappeler un numéro de téléphone ? Il s'agit peut-être d'une arnaque au numéro surtaxé. Soyez vigilants et suivez ces quelques conseils !

## 1. Comment reconnaître un numéro surtaxé ?

**Seuls certains formats de numéros sont susceptibles d'être surtaxés :**

- les numéros à 10 chiffres commençant par 089
- les numéros à 4 chiffres commençant par 3 ou 10
- les numéros à 6 chiffres commençant par 118

## 2. Un doute sur l'appelant ? Consultez l'annuaire inversé des numéros de services à valeur ajoutée (SVA)

Le site de l'annuaire inversé des numéros surtaxés [www.infosva.org](http://www.infosva.org) vous permet de vous informer sur le tarif applicable en cas d'appel : il donne également des informations sur l'entreprise utilisatrice du numéro et la nature du service fourni. Si vous identifiez une pratique déloyale, vous pouvez également la signaler directement sur l'annuaire.

## 3. Signalez les numéros abusifs sur l'annuaire inversé

Lorsque vous recevez un appel ou message non sollicité vous incitant à rappeler un numéro surtaxé, connectez-vous sur [www.infosva.org](http://www.infosva.org) et suivez la procédure. Grâce à ce signalement, les opérateurs mèneront des actions auprès des sociétés concernées.



Dans le cas où l'annonce tarifaire n'a pas été délivrée en début d'appel, vous pouvez saisir les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations du département où est implanté l'éditeur (informations présentes sur [www.infosva.org](http://www.infosva.org)).

## 10 conseils pour éviter les pièges

1. Attention aux appels trop rapidement raccrochés provenant de numéros que vous ne connaissez pas.
2. Méfiez-vous des messages pré-enregistrés vous demandant de rappeler pour un colis ou un gain attractif.
3. Sachez identifier les types de numéros surtaxés.
4. Signalez sur [www.infosva.org](http://www.infosva.org) les numéros donnant lieu à des abus.
5. En cas de doute sur un numéro que l'on vous invite à rappeler, consultez l'annuaire inversé pour connaître l'entreprise concernée et le prix du service sur [www.infosva.org](http://www.infosva.org).
6. Activez une option de blocage des appels vers des numéros surtaxés proposée par l'opérateur.
7. Si vous êtes sollicité par une entreprise dont vous êtes client, appelez plutôt son numéro habituel.
8. Apprenez à reconnaître la signalétique tarifaire mise en place pour les numéros surtaxés (un prix associé à une couleur) : vert gratuit, gris tarification classique, violet numéro surtaxé.
9. Écoutez avec attention les messages d'information (sur le tarif appliqué pour la communication par exemple) fourni par le numéro appelé.
10. Certains fraudeurs basés à l'étranger n'hésitent pas à se faire passer pour de grandes enseignes. Soyez vigilants !

## Guichet unique des demandeurs d'asile de Mâcon (GUDA)

Un étranger souhaitant demander l'asile en France se présente en premier lieu à la plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile gérée par COALLIA, opérateur de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Un rendez-vous est alors pris au guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA) de la préfecture dans un délai inférieur à 3 jours afin de procéder à l'enregistrement de la demande.

La préfecture de Saône-et-Loire dispose depuis 2015 d'un GUDA, le plus petit des 34 guichets français. Le flux des primo demandeurs d'asile en Saône-et-Loire, comme dans le reste du pays, a connu un pic en 2017 et diminue depuis 2018.

### Demandes d'asile adultes enregistrées en Saône-et-Loire

2017	2018	2019	2020	Au 31/08/2021
389	366	332	155	139



Les agents du GUDA de Mâcon accueillent les demandeurs d'asile afin de procéder à l'enregistrement de leur demande. En fonction de leur profil, les demandeurs d'asile peuvent être orientés vers trois types de procédure, influant sur le délai de traitement et sur leurs conditions matérielles d'accueil :

- **La procédure normale** : L'OFPR statue sur la demande d'asile dans les six mois à compter de son introduction devant l'Office.

- **La procédure accélérée** : permet un traitement accéléré de la demande par l'OFPR et la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Elle concerne les demandeurs originaires de « pays sûrs ». Les demandes tardives, dilatoires, frauduleuses, de réexamen, notamment, sont également placées en procédure accélérée.

- **La procédure Dublin** : plusieurs critères hiérarchisés, fixés par le règlement Dublin III, permettent de déterminer le pays responsable de l'examen d'une demande d'asile. Tout en prenant en compte le principe de l'unité familiale, le pays responsable de la demande est soit celui par lequel le demandeur est entré ou contrôlé, soit celui qui a accordé un visa ou un titre de séjour. Lorsqu'un autre Etat européen est responsable de la demande d'asile, cette dernière est placée en procédure Dublin. Le demandeur sera ainsi obligé de se rendre dans le pays concerné.

Si le placement de cette procédure appartient initialement au GUDA, la gestion des transferts est régionalisée. Le pôle régional Dublin de Besançon est compétent pour notre département.

La gestion de l'hébergement des demandeurs d'asile et plus généralement des conditions matérielles d'accueil est assurée par un auditeur de l'OFII disposant d'un bureau au sein du GUDA.

Outre le GUDA, la section de l'asile assure la prolongation des attestations de demandeurs d'asile jusqu'à la décision de l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPR) et de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) sur la protection internationale, puis la délivrance des titres de séjours des réfugiés et de leur famille.

Le GUDA de Mâcon est régulièrement associé à des opérations d'accueil en France de réfugiés ou de relocalisés, en lien le plus souvent avec la Direction Générale des Etrangers en France et le Délégué Interministériel à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés. Les collectivités locales de Saône-et-Loire sont en effet particulièrement investies dans ce type de programme.

Récemment, à la suite de l'évacuation organisée fin août 2021 de quelque 2 600 Afghans dans le cadre de l'opération APAGAN, la Saône-et-Loire a accueilli une trentaine de personnes orientées dans des hébergements dédiés aux demandeurs d'asile. D'autres familles sont hébergées par des particuliers, proches ou connaissances. Le GUDA a procédé à l'enregistrement et au suivi de leur demande d'asile qui sera examinée de façon prioritaire par l'OFPR. Il avait déjà dans le courant du printemps dernier reçu en préfecture une quarantaine d'Afghans bénéficiant d'une opération spéciale d'évacuation.



## Accueil de deux apprentis au sein de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Saône-et-Loire

Le plan « 10 000 jeunes » a été lancé par le Ministère de l'Intérieur et consiste à offrir des opportunités de stage et de contrat d'apprentissage à des élèves de 3ème, lycéens ou étudiants. La direction départementale de la sécurité publique de Saône-et-Loire s'est pleinement investie en signant deux contrats d'apprentissage pour l'année scolaire 2021-2022.



En effet, depuis le 27 septembre, les commissariats de Chalon-sur-Saône et de Montceau-les-Mines accueillent respectivement Adrien, 22 ans, étudiant en master 2 management du sport parcours ingénierie, sécurité, sûreté et défense et Luna, 17 ans, élève au lycée professionnel Antoine de Chenôve.

Attirés par les métiers de la sécurité, ces deux jeunes très motivés, bénéficieront durant leur apprentissage de l'encadrement de policiers prêts à partager avec eux leurs compétences et expériences professionnelles.



## 9 Les actions de la gendarmerie

A la demande de M. Yannick Têtard organisateur d'une matinée sur la sécurité routière au lycée de Digoin, deux motards de la brigade motorisée de Paray-le-Monial ont tenu deux stands. Ils ont pu délivrer des messages sur les violences routières afin d'informer et de préserver la jeune génération. La rencontre entre les jeunes et les gendarmes a permis des échanges francs et cordiaux, le mardi 5 octobre.



### Journée « Trajectoire » - Escadron départementale de sécurité routière (EDSR) Saône-et-Loire

Samedi 2 octobre, le peloton motorisé de Chalon-sur-Saône a organisé une journée d'initiation à la trajectoire de sécurité pour les motards. Faisant suite à une forte demande, une cinquantaine de personnes a répondu présent. Le but à atteindre est de stopper ou limiter les accidents dont sont victimes les motards. Le peloton motorisé a reçu le renfort des motards de Mâcon, Paray-le-Monial et Louhans. Cette journée permet également d'échanger entre motards passionnés.



### Lutte contre les Stupéfiants – Compagnie de Charolles

En septembre, un homme dépose dans un relais « colis » de La Clayette, 12 colis Chronopost. A son départ, les employés constatent qu'une forte odeur de cannabis émane des paquets. Les gendarmes, alertés, ouvrent en présence du gérant du relais, les colis et constatent qu'ils contiennent des stupéfiants, deux ordinateurs portables, des cartes bancaires, une fausse carte d'identité et des produits contrefaits. Les investigations menées par la Brigade de Recherche de Charolles et de la communauté de brigade Chauffailles permettent d'identifier trois mis en cause. L'enquête a permis d'établir que ce trafic a généré un bénéfice de plus de 50 000 euros depuis janvier.

Les personnes interpellées ont été jugées le 24 septembre 2021 au parquet de Mâcon et ont été condamnés à :

- 2 ans de prison ferme avec mandat de dépôt.
- 1 an de prison ferme avec mandat de dépôt.
- 20 mois de prison ferme avec mandat de dépôt.



## 10 Le dispositif du Vacci'bus

Depuis le 12 juillet 2021, le dispositif du Vacci'bus a été lancé par la préfecture avec le concours de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la CPAM et de la Croix Rouge.

Financé par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et l'ARS, le Vacci'bus est un centre de vaccination mobile qui sillonne le département au plus proche du citoyen. Il complète les 18 centres de vaccination de Saône-et-Loire pour offrir une autre solution de vaccination dans une logique «d'aller vers». Le dispositif a permis de prendre en charge des publics éloignés de la vaccination.

Le Vacci'bus a été ciblé vers les entreprises ainsi que les communes rurales pour prendre en charge les populations éloignées géographiquement. Il s'est ainsi installé sur des lieux de passage de la vie quotidienne comme les marchés et les centres commerciaux. Le Vacci'bus a également été déployé lors des sessions de dons alimentaires en partenariat avec les Restos du Coeur, le Secours Populaire et l'association Le Pont. De même, les quartiers prioritaires de la ville où le taux de vaccination a été identifié comme inférieur à la moyenne départementale, ont bénéficié de passages du Vacci'bus.

Le mois de septembre a été consacré, en partenariat avec l'Éducation nationale, à la vaccination en milieu scolaire, pour tous les élèves de plus de 12 ans afin de parfaire une vaccination déjà bien entamée au cours de l'été. Là encore le Vacci'bus a assuré des passages dans les établissements scolaires les plus éloignés des centres de vaccination.

Début octobre, le taux de vaccination du département étant particulièrement élevé (80% de la population a reçu au moins une dose de vaccin), l'objectif du Vacci'bus est d'aller à la rencontre des dernières personnes éloignées des parcours de santé classique.

**Au total, le Vaccibus a permis la vaccination de plus de 4 000 usagers.**



# Réorganisation du Service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire (SDIS)

L'arrivée du Colonel Frédéric PIGNAUD, directeur départemental et chef de corps des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, a été l'occasion de dresser un état des lieux de la structure, d'en mesurer ses forces et ses fragilités et de définir un projet global d'organisation et de conduite de l'établissement public.

Cet état des lieux a montré que le SDIS 71, placé à la fois sous l'autorité opérationnelle du préfet et l'autorité fonctionnelle du président du conseil d'administration, est un établissement moderne, qui a su faire preuve d'innovation depuis la départementalisation.

Il est composé d'hommes et de femmes engagés pour cette noble mission d'utilité publique qu'est le service d'urgence au bénéfice des saône-et-loiriens (1 793 sapeurs-pompiers volontaires, 345 sapeurs-pompiers professionnels et 83 personnels administratifs et techniques).

Afin de faire face aux nouveaux défis, un projet d'établissement décomposé en 5 objectifs stratégiques a été adopté par le conseil d'administration du SDIS 71 en mars dernier et constitue la feuille de route pour les années 2021-2026, à savoir :

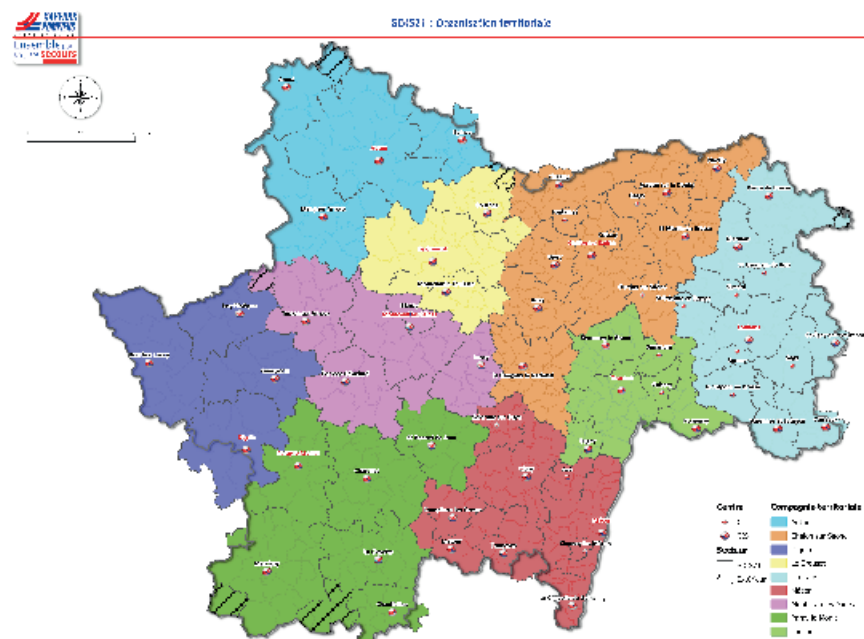
- le recentrage sur le cœur de métiers de chacun ;
- la mise en œuvre d'une logistique départementale au service des unités opérationnelles ;
- le pilotage de l'établissement public par une organisation fonctionnelle adaptée aux enjeux de demain ;
- la territorialisation du SDIS 71 tournée vers les acteurs de terrain ;
- l'accompagnement et le développement du volontariat et de l'engagement citoyen.



Une organisation fonctionnelle et territoriale, modernisée et resserrée autour de la gouvernance du service, est donc mise en œuvre depuis le 1er septembre 2021 avec :

- un état-major basé à Sancé comprenant :
  - une sous-direction missions, pilotée et coordonnée par le directeur départemental adjoint et regroupant les groupements de la gestion des risques (GGR) et de l'engagement opérationnel (GEO) ;
  - une sous-direction des fonctions transversales, pilotée et coordonnée par la directrice administrative et financière et regroupant les groupements finances (FIN) et des systèmes d'information et de communication (SIC). Cette sous-direction possédera également 2 missions stratégiques, la mission pilotage/évaluation/prospective (PEP) et la mission des affaires juridiques (AJE).

- une sous-direction des ressources, pilotée et coordonnée par un officier supérieur de sapeurs-pompiers professionnels et regroupant les groupements ressources humaines (GRH), formation (FOR) et technique et logistique (GTL) ;
- une sous-direction santé, pilotée et coordonnée par le médecin-chef ;
- un groupement de la communication et des affaires institutionnelles (CAI) comprenant notamment la mission hygiène et sécurité, ainsi que la mission promotion du volontariat et de l'engagement citoyen et un groupement de la coordination territoriale (GCT), en charge de l'animation et du pilotage des 9 compagnies territoriales et des centres de première intervention non intégrés (CPINI), seront pilotés et coordonnés par le directeur départemental.



À la rentrée 2021, le ministère de l'Éducation Nationale poursuit son action en faveur du premier degré pour assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux et faire réussir tous les élèves de Saône-et-Loire dans un contexte sanitaire toujours complexe. La prévision de baisse d'effectifs de 796 élèves n'a pas empêché la création de 13 emplois supplémentaires en Saône-et-Loire.

La dynamique scolaire du département se poursuit cette année avec 7 fusions d'écoles dans les communes de Cluny, Iguerande, Gueugnon, Mesvres, Saint-Marcel, Saint-Vallier et Tournus.

La majorité des classes de Grande Section, CP et CE1 présente des effectifs réduits dans les établissements prioritaires (l'objectif est fixé à 100 % des divisions concernées en 2022). Dans 86 % des écoles du département, ces mêmes classes comportent moins de 24 élèves (+7% depuis la rentrée 2018). Enfin, 5 classes ont été ouvertes dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 4 classes dans des quartiers d'Éducation Prioritaire.

La prise en compte des besoins des élèves est également à l'origine du maintien des emplois dans les communes rurales. L'égal accès au service public de l'éducation, la réussite, l'ambition et la mobilité des élèves sont ainsi encouragés en privilégiant des domaines d'intervention comme la persévérance scolaire, les arts et la culture, le numérique et l'ouverture à l'international.

Ainsi, 31 emplois ont été conservés dans les écoles des communes de moins de 5000 habitants et dans les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), auxquels il faut rajouter les 29 attributions réalisées cette année. Des moyens sont également alloués à la relance du plan bibliothèque rurale et au déploiement de L'Espace Numérique de Travail en Bourgogne-Franche-Comté sur 41 écoles. Une école bilingue sera ouverte à Saint-Germain-du-Plain ainsi qu'à Cluny, renforçant la dynamique créée à Tournus l'an dernier.

L'école inclusive est toujours au cœur des priorités de la politique engagée pour cette rentrée, avec des ouvertures de classes d'unités localisées d'inclusion scolaires (ULIS) spécifiques (comme l'ULIS « troubles du spectre autistique » à l'école Jacques Prévert de Montceau-les-Mines, ou l'unité d'enseignement en maternelle autisme à l'école maternelle de l'Est à Chalon-sur-Saône et à l'école élémentaire d'application de Mâcon). La mise en place des 36 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) vient soutenir les évolutions quantitatives et qualitatives de l'inclusion dans le département.

Dans les collèges, les facteurs socio-économiques et territoriaux ont été pris en compte dans la dotation des heures à l'année. Ce sont donc 26 118 heures au total qui ont été allouées aux collèges du département, pour une moyenne prévisionnelle de 26 élèves par division. L'école inclusive est plus que jamais d'actualité avec l'ouverture de deux unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) aux collèges Guillaume des Autels de Charolles et Jean Vilar de Chalon-sur-Saône. Le nombre d'ULIS augmente donc encore pour atteindre 28 dispositifs dans les collèges, 55 dans les écoles et 7 dans les lycées en cette rentrée 2021.

## LES CHIFFRES CLES DU PREMIER DEGRE EN SAONE-ET-LOIRE

PREVISIONS D'EFFECTIFS	
71	Académie
13 181 en maternelle	44 369 en maternelle
27 086 en élémentaire	78 474 en élémentaire
Ecoles / Classes	
333 écoles pour 2093 classes (dont 36 ULIS)	
Nombres d'élève moyen par classe	
21,08	

	ATTRIBUTIONS	RETRAITS
MATERNELLE	7	14
ELEMENTAIRE	22	20
REMPLOCANTS	13,5	
ASH	6,5	4,5
UPEZA	1,5	0,5
ULIS	1	
TOTAL	53,5	39





# SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE

FACEBOOK TWITTER INSTAGRAM



L'État  
**de Saône-et-Loire**  
sur FACEBOOK

@prefet71



L'État  
**de Saône-et-Loire**  
sur FACEBOOK

@Prefet71



L'État  
**de Saône-et-Loire**  
sur TWITTER

@Prefet71

[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)